

FRAIS ET PLANNING D'ENGAGEMENTS POUR LES COMPÉTITIONS NATIONALES SAISON 2022/2023

VERSION : 19/11/2022

Préambule

- Les engagements sont enregistrés sur IntraNAP par les clubs. L'accès s'effectue via l'identifiant et le mot de passe du compte IntraNAP. Pour toute question informatique ou difficulté, il convient de contacter le support informatique, directement disponible sur IntraNAP
- Tous les nageurs, y compris ceux qui ne participent pas aux épreuves individuelles, mais uniquement aux relais, doivent être engagés
- Chaque club est libre d'engager plusieurs relais ou équipes, y compris de même catégorie, dans le respect des règlements applicables à la ou les compétitions
- La date limite d'engagement est visible pour chaque compétition sur IntraNAP
- À la clôture des engagements, un mail automatique est adressé pour permettre aux clubs de vérifier leurs engagements
- En cas d'engagements hors délais, d'erreurs d'orthographe des noms, d'incohérence entre récapitulatif WINPALME/IntraNAP, il convient de contacter le secrétariat de la commission

Frais d'engagements aux compétitions nationales

	INDIVIDUEL		RELAI		ÉQUIPE	
	DÉLAIS STANDARDS (par épreuve)	HORS DÉLAIS (par épreuve)	DÉLAIS STANDARDS (par relai)	HORS DÉLAIS (par relai)	DÉLAIS STANDARDS (par équipe ¹)	HORS DÉLAIS (par équipe ¹)
Championnat de France des Clubs	/	/	/	/	60,00€	180,00€
Championnat de France des Clubs Masters	/	/	/	/	60,00€	180,00€
Meetings Nationaux	5,00€	15,00€	/	/	/	/
Trophée Damien Hébert	0,00€	15,00€	0,00€	30,00€	/	/
Championnats de France Masters Piscine	8,00€	15,00€	10,00€	30,00€	/	/
Championnats de France Piscine Élite	5,00€	15,00€	10,00€	30,00€	/	/
Championnats de France Eau Libre Élite	10,00€	20,00€	10,00€	30,00€	/	/
Championnats de France Masters Eau Libre	15,00€	30,00€	10,00€	30,00€	/	/

¹ par équipe, même incomplète

Le montant global de chaque compétition correspondant aux engagements établis par un club sera dû, par chèque à l'ordre de la F.F.E.S.S.M / C.N.N.A.P., avant le début de la compétition, y compris les forfaits pour quelque motif que ce soit.

Lorsque cela est prévu par les informations sur la compétition, un règlement par carte bleue peut être effectué.

Planning des engagements aux compétitions nationales

Ouverture des engagements	J-30 (env.)
Fermeture des engagements	J-8 à 20h
Envoi du récapitulatif IntraNap	J-8 à 20h
Ouverture des engagements hors délais	J-8 à 20h
Fermeture des engagements hors délais	J-6 à 20h
Envoi du récapitulatif WINPALME	J-5 à 20h
Ouverture déclaration erreurs/forfaits	J-5 à 20h
Fermeture déclaration erreurs/forfaits	J-4 à 20h
Envoi des listes de départ	J-3 à 20h

Engagements hors délais

Qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit des engagements hors délais. Tout engagement hors délais est soumis à une pénalité financière.

Autorisé (pénalité) :

Ajout d'un nageur, ajout d'un engagement individuel/relais, modification d'un engagement individuel.

Autorisé (gratuit) :

Déclaration d'un forfait, modification d'un engagement relais, modification chef d'équipe/officiel.

Déclaration erreurs/forfaits

Qu'est-ce que c'est ?

À utiliser si vous repérez une incohérence entre le récapitulatif WINPALME et le(s) récapitulatif(s) IntraNAP ou si vous souhaitez déclarer un forfait.

Autorisé (gratuit) :

Déclaration d'un forfait, déclaration d'une incohérence entre le récapitulatif WINPALME et le récapitulatif IntraNAP.

Interdit :

Tout le reste